

assouvir sa rage sauvage contre les Canadiens, en promenant de nouveau la torche de l'incendie sur ce pays de rebelles.

“ Pour avoir la paix, s'écriait le *Herald*, il faut que nous fassions une solitude ; il faut balayer les Canadiens de la face de la terre.... Dimanche soir, tout le pays, en arrière de Laprairie, présentait l'effreux spectacle d'une vaste nappe de flammes livides, et l'on rapporte que pas une seule maison de rebelles n'a été laissée debout. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, leurs femmes et leurs familles, pendant l'hiver qui approche, puisqu'ils n'ont devant les yeux que les horreurs de la faim et du froid. Il est triste de réfléchir sur les terribles conséquences de la rébellion, de la ruine irréparable d'un si grand nombre d'êtres humains, qu'ils soient innocents ou coupables. Néanmoins il faut que la suprématie des lois soit maintenue inviolable, que l'intégrité de l'empire soit respectée et que la paix et la prospérité soient assurées aux Anglais, même aux dépens de la nation canadienne entière.”

Jamais, fait justement, observer Garneau, Marat ne s'est servi d'un langage plus atroce.

Le parti anglais était dans la jubilation en voyant les Canadiens traités de la sorte, et sa joie fut au comble lorsqu'il apprit qu'il pourrait jouir d'un spectacle digne de ses goûts sanguinaires.

En effet Colborne, justement surnommé le *Vieux Brûlot*, traînant à sa suite un grand nombre de prisonniers, assembla aussitôt une cour martiale qui, sous son inspiration, eut vite prononcé sur le sort de ces malheureux, et 12 Canadiens, 12 patriotes périrent sur l'échafaud aux applaudissements anglais.

Les noms de ces généreux martyrs d'une noble cause méritent certainement une place dans ces quelques pages. Cardinal et Duquette payeront de leur vie un généreux dévouement, le 23 décembre 1838. Le 18 janvier, 1839, Décoigne, Robert, les frères Sanguinet, Hamelin, et le 15 de Février suivant, de Lorimier, Hindenlang, Narbonne, Nicolas, et Daunais subirent le même sort. Mais le sang de ces généreux martyrs coulant avec abondance sur les planches hideuses de l'échafaud érigé par la tyrannie devait être une semence salutaire et faire fructifier en notre pays les idées de liberté, de progrès et d'indépendance.

“ Nous avons vu, disait le *Herald*, la nouvelle potence faite par M. Bronsdon, et nous croyons qu'elle va être élevée aujourd'hui en face de la nouvelle prison, de sorte que les rebelles pourront jouir d'une perspective qui ne manquera pas sans doute d'avoir l'effet de produire un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept personnes pourront s'y trouver à l'aise; mais un plus grand

nombre peuvent y trouver place dans un cas pressé.”

Tels étaient les honteux et cyniques sentiments de l'organe du parti anglais.

Pendant les troubles, en 38, l'Angleterre avait suspendu la constitution et établi un conseil spécial militaire représenté par Durham.

Ne sachant comment terminer le procès des accusés politiques, ce dernier résolut d'en finir avec cette question embarrassante en proclamant le jour même fixé pour le couronnement de la reine Victoria une amnistie générale. 24 furent seuls exceptés. (1)

Wolfred Nelson, R. S. M. Bouchette, B. Viger, Siméon Marchessault, H. A. Gauvin, Tous. U. Goddu, Rodolphe des Rivières et Luc U. Masson, se trouvant alors en prison, furent envoyés aux Bermudes, et les autres furent forcés de rester à l'étranger. Ce ne fut qu'en Janvier 1845 qu'il leur fut permis de revoir leur patrie.

Cette amnistie bien reçue des Canadiens, fut mal accueillie en Angleterre, parcequ'elle était illégale et contraire à l'esprit de la législation anglaise.

Blessé de cette désapprobation du parlement impérial, Durham résolut de donner sa démission, et le 1er Novembre 1838, il laissa l'administration à Colborne et partit pour l'Angleterre.

Par ses émissaires, ce lâche administrateur avait d'abord cherché à faire compromettre les Canadiens, puis ne pouvant y réussir, il fit rendu en Angleterre—un long rapport, où reconnaissant les droits des Canadiens à la résistance, il les représentait néanmoins comme ignorants, soumis à d'étroits préjugés, et recommandait, comme seul moyen d'en finir avec eux, l'union des Canadas qui, si elle ne suffisait pas, devait être suivie de la confédération de toutes les provinces, projet que l'on se propose d'exécuter aujourd'hui.

Après la répression de la rébellion, qui n'était pas une révolte ouverte contre l'Angleterre, mais une noble et vigoureuse protestation contre la tyrannie que faisaient peser sur nous nos gouverneurs et l'oligarchie, et vers laquelle le bureau colonial avait poussé le peuple pour accomplir ses ténébreux desseins, la métropole nous accorda le gouvernement responsable que nous possédons aujourd'hui ; mais dans le but de nous

(1) Wolfred Nelson, R. S. M. Bouchette, Bonaventure Viger, Siméon Marchessault, H. A. Gauvin, F. U. Goddu, Rod. des Rivières, L. A. Masson, Louis J. Papineau, G. H. Côté, Julien Gagnon, Robert Nelson, E. B. O'Callaghan, Ed. Et. Rodier, A. D. Brown, Ludger Duvernay, Et. Chartier, Pte, G. Et. Cartier, J. Ryan, fils, Ls. Perrault, P. L. Demaray, J. F. Davignon et Ls. Gauthier.

Extrait de “Analyse, historique” par Boucher de la Bruère, fils.